



A.AM.GRISOLLES



CHARTRE DU FOOTBALLEUR

En prenant une licence à l'Association Amicale GRISOLLES, tu t'engages à respecter diverses règles dont les principales sont résumées ci-dessous :

- Se conformer aux règles et à l'esprit du football et du sport en général. Avoir un comportement irréprochable sur et en dehors du terrain.
- Respecter les éducateurs et dirigeants ainsi que les parents accompagnateurs.
- Respecter ses partenaires et ses adversaires ainsi que leurs supporters.
- Accepter les décisions de l'arbitre.
- Respecter le matériel et les infrastructures.
- Etre ponctuel.
- Prévenir en cas d'absence (tant aux entrainements que pour les matchs).
- Donner son maximum.
- Respecter les éducateurs dans les exercices qu'ils dirigent et dans leurs choix aux cours des matchs (poste sur le terrain, remplacements,...)
- Se tenir au courant des convocations (c'est au JOUEUR de contacter l'entraîneur et non l'inverse).
- Etre en tenue de footballeur pendant les matchs et les entrainements (maillot, short, chaussettes, protège-tibia, chaussures de foot).
- Prévoir des vêtements de rechange et porter des chaussures de ville ou de sport pour les déplacements en voiture (les chaussures de foot sont à proscrire pour ces déplacements).
- Saluer les adversaires et leurs éducateurs avant et après les rencontres à domicile et à l'extérieur.

Et pour les joueurs U16 à Séniors :

- Participer à l'arbitrage ou à l'accompagnement de nos jeunes arbitres.
- Participer au maximum à la vie de l'association (tournois, réunions, festivités)...

En signant cette chartre, tu t'engages à respecter ces règles, faute de quoi tu accepteras les sanctions éventuelles qui te seraient notifiées par les éducateurs.

Nom & Prénom

Catégorie

Date et signature :